



LE SABLIER

GUIDE PUBLICITAIRE

ASSOCIATION DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX
DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

LE SABLIER

LE MAGAZINE OFFICIEL
DE L'ADGMQ

Fondée en 1935, l'Association des directeurs généraux des municipalités du Québec (ADGMQ) regroupe exclusivement des directeurs généraux, des directeurs généraux adjoints et des directeurs d'arrondissement. La majorité de ses membres administrent des municipalités de 5000 habitants ou plus, où résident plus de 85 % de la population. Dans une perspective d'amélioration de la gestion municipale au Québec, elle contribue au perfectionnement des connaissances de ses membres et collabore étroitement avec les instances gouvernementales.

LECTORAT

± 70 %

des exemplaires sont envoyés
à des municipalités et à des
bibliothèques municipales

± 20 %

des exemplaires sont envoyés
à des associations, des regroupements
et des entreprises

± 10 %

exemplaires sont envoyés à des
établissements d'enseignement et des
ministères et organismes provinciaux

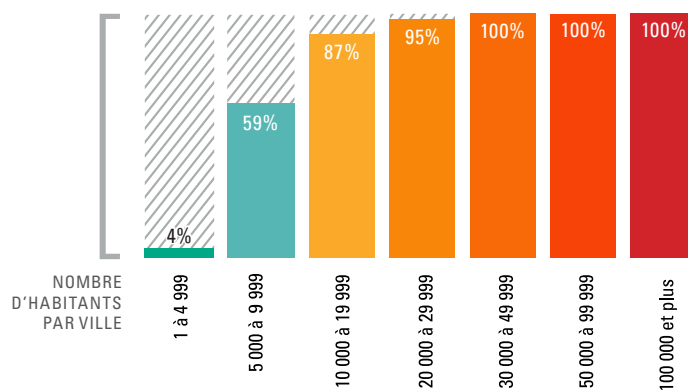
**TIRAGE :
1375 EXEMPLAIRES**

LE PROFIL DES MEMBRES DE L'ADGMQ

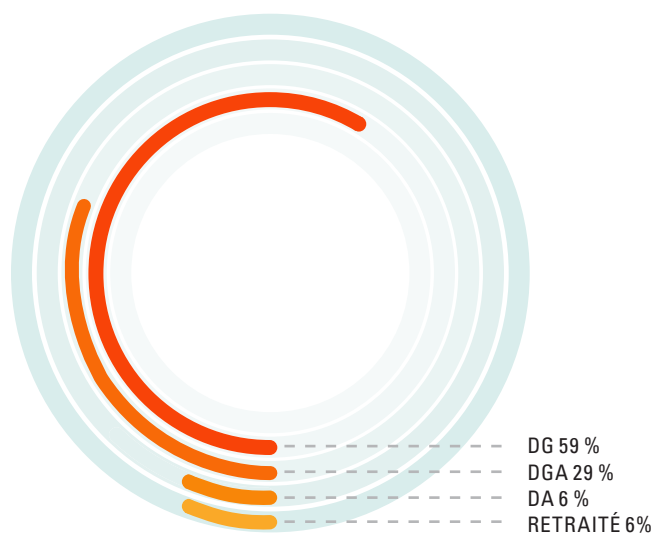
PROPORTION HOMME/FEMME



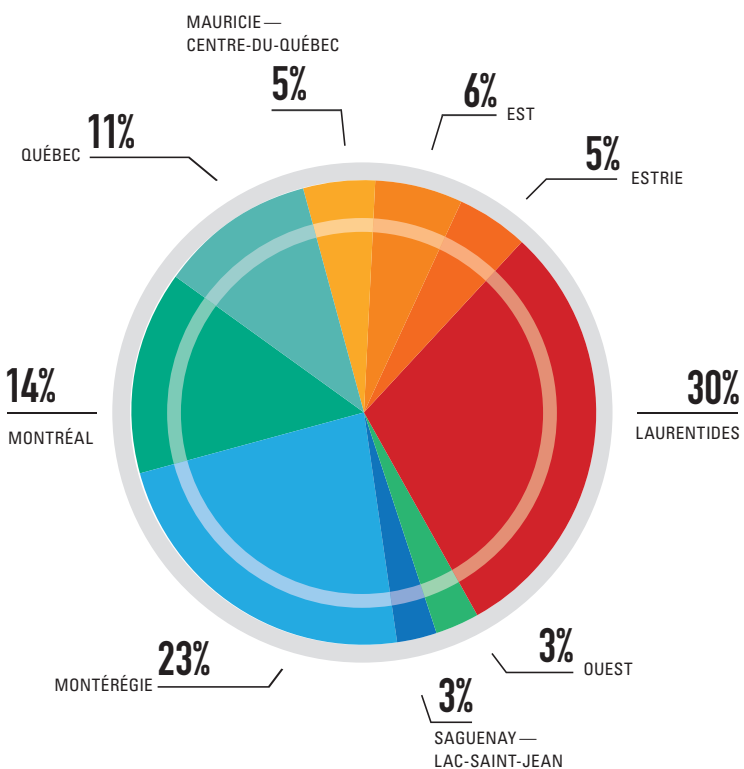
PART DU MARCHÉ



RÉPARTITION SELON LE TITRE



PROPORTION DES CONFÉRENCES



* Données en date de 2025

LE SABLIER

LE MAGAZINE OFFICIEL
DE L'ADGMQ

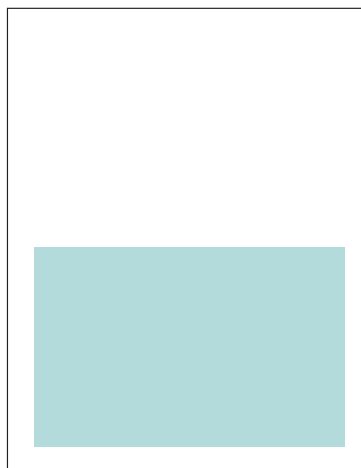
**POPULATION REPRÉSENTÉE
PAR LES MEMBRES**

**85 % DE LA POPULATION
DU QUÉBEC EST REPRÉSENTÉE
PAR LES MEMBRES
DE L'ADGMQ**

85 %

* Données en date de 2025

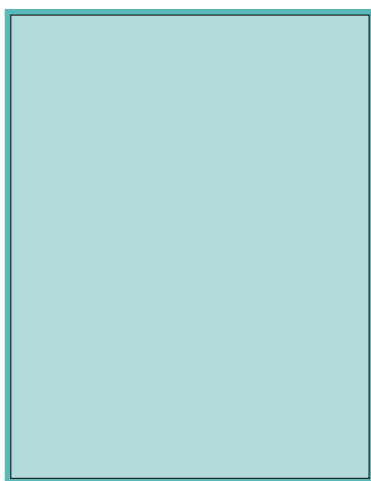
FORMAT DES ESPACES PUBLICITAIRES



1/2 PAGE

Format : 7,4" X 4,9"

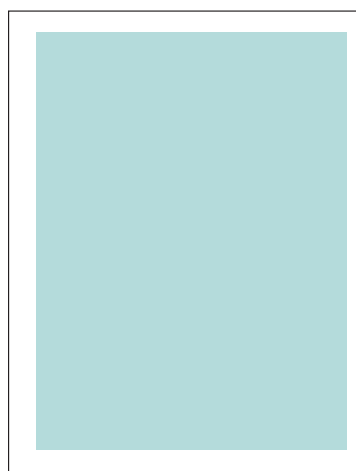
Prix : 900 \$



1 PAGE (avec marge perdue)

Format : 8,5" X 11"
(+ 0,125" chaque côté)

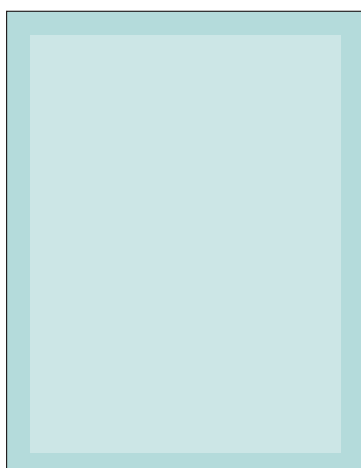
Prix : 1540 \$



1 PAGE (sans marge perdue)

Format : 7,4" X 9,8"

Prix : 1540 \$

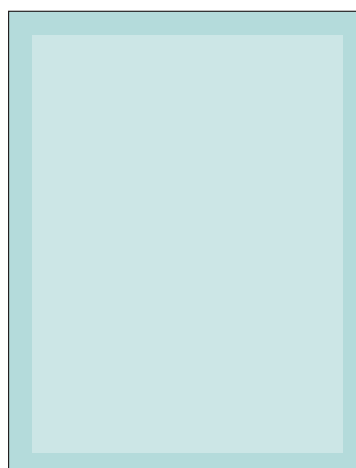


1 PAGE

COUVERTURE 2

avec ou sans
marge perdue

Format : 8,5" X 11"
Prix : 1650 \$



1 PAGE

COUVERTURE 3 AVEC RABAT

avec ou sans
marge perdue

Format : 8,5" X 11"
Prix : 2000 \$

LE SABLIER

LE MAGAZINE OFFICIEL
DE L'ADGMQ

INFORMATIONS TECHNIQUES

Parution : mai et décembre

Format final : 8,5" x 11"

POUR LE NUMÉRO DE MAI :

**Début de la période de réservation
d'un espace publicitaire :**

Début décembre

**Période durant laquelle la publicité doit
être envoyée :**

Fin février

POUR LE NUMÉRO DE DÉCEMBRE :

**Début de la période de réservation
d'un espace publicitaire :**

Fin juin

**Période durant laquelle la publicité doit
être envoyée :**

Début octobre

CONSIGNES

- Les publicités doivent être fournies en format PDF ou JPG.
- Toutes les images doivent être en formats .eps ou .tif en CMJN (*process*), à 300 dpi et à 100 %.
- Aucun document en RGB.
- Les fichiers .pdf doivent être sauvegardés en haute résolution à 300 dpi.
- Les couleurs Pantone employées devront être converties en profil colorimétrique CMJN (*process*).

ENCARTAGE

L'encartage d'un document est possible au tarif de 1000 \$, et ce, sous certaines conditions et après validation du contenu.

PUBLIREPORTAGE

Format : 2 pages 8,5" x 11"

Tarif : 2000 \$

Format : 3 pages 8,5" x 11"

Tarif : 2500 \$

CONSIGNES

CONTENU TEXTE

- Le publireportage, une fois rédigé par l'annonceur, sera mis en forme par l'éditeur dans le but de respecter la ligne graphique du magazine.
- Le publireportage doit contenir un maximum de 700 mots et de 6300 caractères, espaces compris.
- Le nom du ou des rédacteurs (maximum de deux personnes) et la fonction de ceux-ci doivent être inscrits dans le document.
- Des photos et des illustrations de haute résolution et de bonne qualité au choix de l'annonceur peuvent être intégrées dans le publireportage.
- À noter qu'en raison de fautes d'orthographe, l'annonceur se garde le droit de modifier certains détails du texte, sans toutefois en changer le sens.

PHOTOS, ILLUSTRATIONS ET GRAPHIQUES

- Toutes les images doivent être en formats .eps ou .tif convertis en CMJN (*process*), à 300 dpi et à un minimum de 100 % du format de l'utilisation.
- Aucun document en RGB.
- Assurez-vous de joindre toutes les polices de caractères à votre document, ou de les convertir en « outline » dans le cas d'un document illustré.
- Les fichiers .pdf doivent être sauvegardés en haute résolution à 300 dpi.
- Les couleurs Pantone employées devront être converties en profil colorimétrique CMJN (*process*).

CONDITIONS

- Les textes publicitaires devront être acceptés par l'Association.
- Des frais de 15 % sont à prévoir dans une éventualité où les dates de tombée ne sont pas respectées.
- L'ADGMQ se réserve le droit de réviser les tarifs de publicité sur préavis de 30 jours. Tous les contrats sont acceptés avec cette réserve.
- Le contrat publicitaire doit être signé par l'annonceur ou son représentant.
- Les coûts de production du matériel publicitaire sont aux frais de l'annonceur.
- L'éditeur se réserve le droit de refuser toute publicité dont la qualité technique ou le contenu ne serait pas conforme à sa politique éditoriale.
- Seuls l'annonceur et son agence sont responsables du contenu de la publicité.
- L'annulation de la réservation d'un espace publicitaire n'est pas possible.

INFORMATION, RÉSERVATION ET ENVOI DU MATÉRIEL

Katherine Marois

Chargée de projet aux communications

418 660-7591

katherine.marois@adgmq.qc.ca

Les documents envoyés par courriel ne doivent pas dépasser 8 Mo d'information. Sinon, veuillez utiliser un site de transfert de données tel wetransfer.com

